



## ETHIQUE



---

Réunion du :	Mercredi 17 avril 2024
Président :	M. Jean DENEUVILLE -
Présents :	MM. Denis LAMORILLE – Serge PAUCHET – Jean Luc BERNARD – André BARREZ -
Invités :	Mme Pascaline BOUCHET – Présidente de l'ASPONT à VENDIN - M. Claudian PHILIPPE – Président de SCPP WINGLES – MM. Christophe PICQUET – Raphaël BEUGNETT - Dirigeants de l'AS PONT à VENDIN -

---

### Dossier opposant le club de PONT à VENDIN et celui de WINGLES

- > La commission a été sollicitée suite à un mail de l'**AS PONT à VENDIN** adressé à la ligue des Hauts de France ainsi qu'à la Présidente du district Artois.
- > Ce mail signale le comportement préoccupant de la part de certains membres du club de **PONT à VENDIN** qui agissent afin de recruter des féminines dans leur futur club de **WINGLES** et ceci très précocement.
- > En effet, après avoir écouté les deux parties, il en ressort qu'il pourrait y avoir un recrutement intempestif de féminines vers le club de **WINGLES**.  
Celui-ci ayant agi de manière précoce et surtout il a permis à certaines filles licenciées de **PONT à VENDIN** de participer à des séances d'entraînement ce qui n'est pas bien envisageable surtout à cette période de début d'année bien avant l'ouverture possible des mutations et sans l'accord du club.
- > D'autre part une lecture a été faite du dépôt de plainte concernant le signalement de harcèlement auprès d'une joueuse suite à des propos tenus sur des réseaux sociaux.
- > En conclusion, la commission a signifié au club de **WINGLES** que ces agissements sont néfastes à une certaine éthique sportive et s'il s'avérait que de nombreuses joueuses partaient de **PONT à VENDIN**, ce club avait toujours la possibilité d'en informer la commission des statuts et règlements de la ligue afin qu'il puisse statuer sur ces mutations.

**Le Président de la Commission :**  
**Jean DENEUVILLE.**